

PARC EOLIEN DE SAINT MAURICE LA CLOUERE
Monsieur Nicolas SMADJA
n.smadja@epuron.fr
Tel. : 01.41.74.70.44
9 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Préfecture de la Vienne
Madame la Préfète de la Vienne
Secrétariat général
7 Place Aristide Briand
CS 30589
86021 Poitiers

Copie électronique : catherine.callot@vienne.gouv.fr
Lettre A/R

Vincennes, le 17 Juillet 2018

Madame la Préfète de la Vienne,

Dans la continuité de notre courrier du 05/02/2018 et faisant suite à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) rendu dans la continuité de la note d'instruction ministérielle, nous vous transmettons le dossier en 24 exemplaires (4 exemplaires papier et 20 DVD), incluant notre mémoire en réponse aux principaux points soulevés par la MRAEe.

Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre l'instruction de notre demande d'autorisation d'exploiter, en vue de la tenue d'une enquête publique à compter de septembre 2018.

Nous souhaitons également conserver la possibilité que soit prise, si besoin, toute mesure de nature à assurer la sécurité juridique de la future décision que le Préfet sera amené à prendre sur notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète de la Vienne, l'expression de nos sentiments respectueux.

Annexes :

- Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
- Mémoire en réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe)
- Dossier de concertation

Nicolas SMADJA
Gérant

